

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Nombre de conseillers en exercice	<b>27</b>	Date de la convocation	<b>16/02/2021</b>
Quorum	<b>9</b>	Date d'affichage de la convocation	<b>16/02/2021</b>
Nombre de conseillers présents	<b>25</b>	Date d'affichage de la délibération	<b>01/03/2021</b>
Nombre de conseillers représentés	<b>1</b>	Secrétaire de séance	<b>PULCINI Sylvain</b>
Nombre de conseillers votants	<b>26</b>		

Le lundi 22 février 2021 à 18h30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué le 16 février 2021, s'est réuni en séance publique ordinaire au siège de la Communauté de communes, salle du Conseil communautaire, 47 rue Sainte Barbe à Bozel sous la présidence de Monsieur Thierry MONIN.

NOM – PRÉNOM	Présent	Absent	Donne pouvoir à
PULCINI Sylvain	X		
DURAZ Jean-Louis	X		
ROSSI Sandra	X		
VESSILLER Yvan	X		
APPOLONIA Jenny	X		
PIDEIL Bruno	X		
LE BRETON Franck	X		
RUFFIER-LANCHE René	X		
SOUVY Florian	X		
PACHOD Jean-Yves	X		
CHAPUIS Dominique	X		
CHEDAL-BORNU Jean-François	X		
RUFFIER-LANCHE Jean-Luc	X		
GARCIN Alice		X	PACHOD Jean-Yves
MONSENEGO Isabelle		X	
BELLEVILLE Jean-Marc	X		
BLANC Gabriel	X		
BENOIT Jean-René	X		
MONIN Thierry	X		
ETIEVENT Alain	X		
SCHILTE Michèle	X		
FALCOZ Thibaud	X		
SURELLE Florence	X		
DRAVET Roland	X		
EYNARD-VERRAT Alain	X		
FAVRE Jean-Pierre	X		
DENIAUD BOUET Estelle	X		

Le quorum étant réuni, le Conseil peut valablement délibérer.

### Délibération n°2021-022

**Objet : Approbation du schéma directeur d'aménagement des points d'apport volontaire sur la Commune de Courchevel**

*Rapporteur : René RUFFIER-LANCHE, 3e Vice-Président chargé de la collecte des déchets*

Délibération n°2021-022

Objet : Approbation du schéma directeur d'aménagement des points d'apport volontaire sur la Commune de Courchevel

## Exposé des motifs

---

Dans le cadre de sa compétence "collecte des déchets ménagers et assimilés", Val Vanoise poursuit l'harmonisation du mode de collecte sur son territoire, par l'installation de conteneurs semi-enterrés en remplacement des chalets et bacs roulants sur la commune de Courchevel.

L'objectif est d'organiser l'infrastructure des points d'apport volontaire (PAV) des ordures ménagères, verres, emballages/papiers et cartons, en vue d'optimiser les moyens matériels (véhicules), humains et financiers alloués à la collecte.

Pour y parvenir, un schéma directeur d'aménagement des PAV a été élaboré en association étroite avec les élus et les services techniques de la Mairie de Courchevel.

Ainsi, quatre réunions du groupe de travail ont eu lieu les 19 novembre 2020, 2 décembre 2020, 16 décembre 2020 et 2 février 2021. De même, deux réunions de travail se sont tenues entre la Direction de la collecte des déchets et les services techniques municipaux les 12 et 19 janvier 2021.

Pour implanter les nouveaux PAV, il est nécessaire de concilier les contraintes techniques d'implantation et d'exploitation, les disponibilités foncières, la promotion du tri sélectif et la préservation du cadre de vie et de l'environnement.

Le schéma directeur retenu est décrit en annexe. Il est constitué de la liste prévisionnelle des futurs PAV et de leur carte prévisionnelle d'implantation, divisée en secteurs. Il fait l'objet d'une délibération concomitante du Conseil municipal de Courchevel, avec contresignature des documents constitutifs du programme.

Les études détaillées d'implantation des PAV seront menées en 2021, tandis que le programme de travaux est prévu en trois phases : automne 2021, printemps et automne 2022. Pour y parvenir, un marché public de maîtrise d'œuvre est en cours d'attribution pour assister Val Vanoise dans la bonne exécution des différentes phases d'études et de travaux du programme.

Également, l'exécution du schéma directeur et l'installation des conteneurs semi-enterrés respecteront la convention-cadre d'aménagement signée le 4 février 2020 entre Val Vanoise et la Commune de Courchevel.

Comme prévu à l'article 4 de cette convention, il incombera à la commune de maîtriser le foncier des terrains d'assise des PAV ou de conclure des mises à disposition par les propriétaires pour permettre la réalisation opérationnelle par Val Vanoise.

A la demande de la commune, les conteneurs seront dotés d'habillages en pierre dont le coût sera mis à la charge de la commune.

Enfin, une attention particulière sera portée à la communication et à la sensibilisation des habitants, socio-professionnels et touristes, tout au long du programme et en lien avec la Mairie de Courchevel.

Sont jointes au rapport la liste prévisionnelle des futurs PAV de Courchevel et la carte prévisionnelle d'implantation.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 1er février 2021,  
Vu l'avis favorable de la Commission Collecte des déchets du 17 février 2021,  
Vu la liste prévisionnelle des futurs PAV de Courchevel et la carte prévisionnelle d'implantation,  
jointes au présent rapport,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**APPROUVE** le schéma directeur d'aménagement des points d'apport volontaire sur la commune de Courchevel ;

**AUTORISE** le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme.  
Le Président



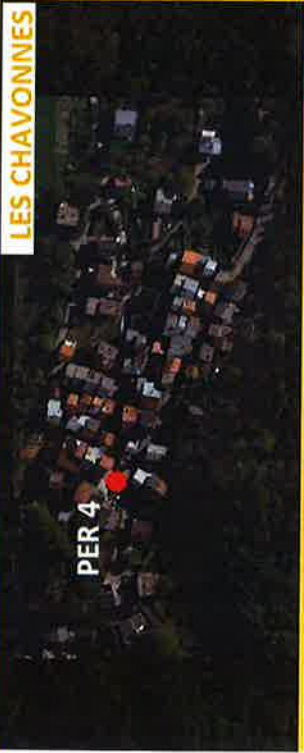
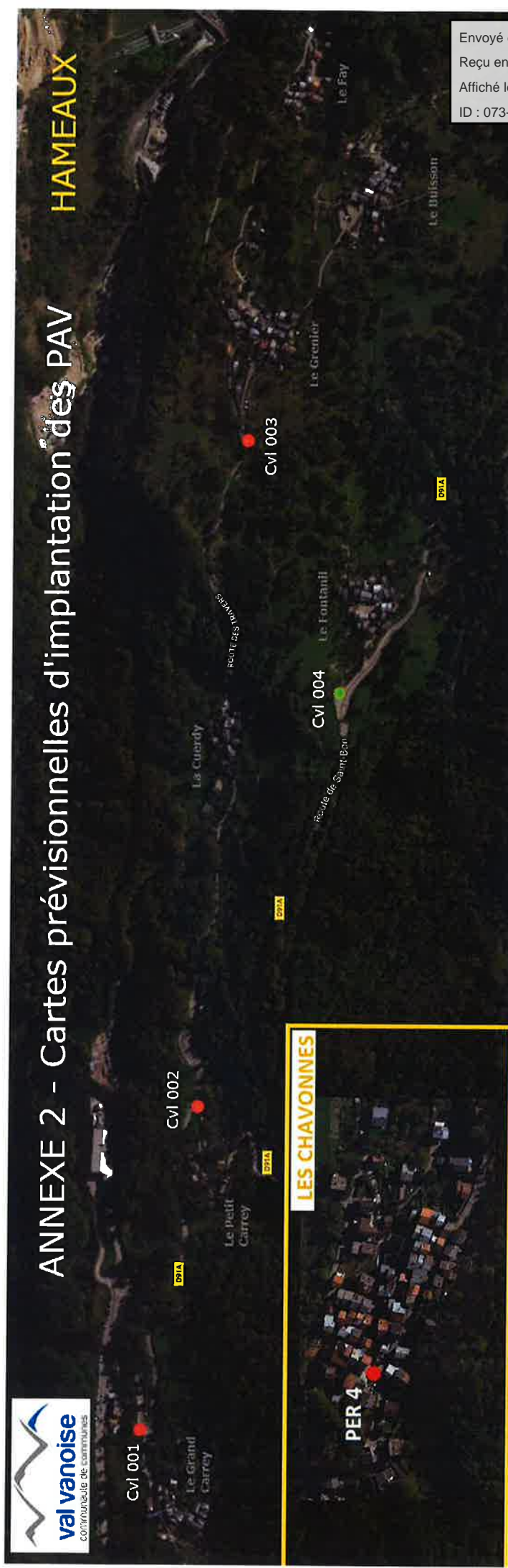
Thierry MONIN

Malgré toutes les vérifications préalables, il est possible que certains emplacements de PAV soient finalement invalidés (mise à disposition du foncier impossible, présence incompatible de réseaux non déviables, coût trop important d'ouvrages de soutènement...); des solutions alternatives d'implantation seront alors recherchées.

	N°	Nom	Phase de travaux	Coordonnées GPS X Y	Collecte cartons ?	Observations	
HAMEAUX + ST BON	CVL 001	Le Grand Carrey	3	45.4429	6.6113	Non	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 002	Le Petit Carrey	3	45.44222	6.61722	Non	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 003	Les Travers	3	45.44155	6.62976	Non	Test d'implantation de colonnes aériennes > sept. 2021
	CVL 004	Le Fontanil		45.4403	6.6251	Non	PAV déjà opérationnel
	CVL 005	Rond-point entrée de St Bon	1	45.43559	6.63616	Non	
	CVL 006	Sortie de St Bon le Haut	3	45.43306	6.6374	Oui (à confirmer)	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 007	La Jairaz	3	45.4324	6.64093	Non	PAV lié à un aménagement communal global Test d'implantation de colonnes aériennes > sept. 2021
LE PRAZ + HAMEAUX	CVL 008	Rue de la Perrellaz	3	45.43386	6.62624	Non	
	CVL 009	Groupe Scolaire	3	45.43274	6.6264	Oui	
	CVL 010	Impasse du Plan	3	45.43195	6.62716	Non	
	CVL 011	Rue de la Madelon (vers le Drop Inn)	3	45.43362	6.6235	Non	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 012	Carrefour rue de la Chapelle	3	45.43308	6.62275	Oui	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 013	L'Alpinium		45.4326	6.61904	Non	PAV déjà opérationnel
	CVL 014	Les Tremplins	3	45.4327	6.61669	Non	PAV lié à un aménagement communal global Conteneurs hors-sols pour événements
	CVL 015	Le Freney	1	45.43508	6.6089	Non	
	CVL 016	La Nouvaz	1	45.43551	6.60233	Non	
	CVL 017	Les Peupliers	1	45.43237	6.62135	Oui	
COURCHEVEL VILLAGE	CVL 018	Virage de sortie du Praz	3	45.43019	6.62246	Oui (à confirmer)	
	CVL 019	La Choulière	3	45.42792	6.63457	Non	
	CVL 020	Sortie Nord de Courchevel Village	3	45.42517	6.63958	Non	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 021	Sortie du Létélé / RD	3	45.42477	6.64286	Non	
	CVL 022	Le Carré Blanc	1	45.42299	6.64235	Non	
	CVL 023	Carrefour Grangettes	1	45.42177	6.64367	Oui (à confirmer)	
	CVL 024	Rue des Rois	1	45.42247	6.64226	Oui (à confirmer)	
	CVL 025	Les Brigues bas (Maison des Enfants)	3	45.42413 ou 45.42399	6.63936 ou 6.63957	Non	2 options d'implantation décision en phase études
	CVL 026	Les Brigues milieu (Odalys)	3	45.42503	6.63589	Non	
	CVL 027	Les Brigues haut	3	45.42402	6.63493	Non	
	CVL 028	Carrefour Gravelles	1	45.42082	6.64424	Non	
	CVL 029	Rue des Gravelles (Lorraine Savoie)	1	45.41849	6.64538	Oui (à confirmer)	
	CVL 030	Aquarnolion	3	45.41752	6.64659	Non	
	CVL 031	L'Ecrin Blanc	3	45.41648	6.64571	Oui (à confirmer)	
MORIOND	CVL 032	Entrée Ouest de Moriond	2	45.41804	6.64947	Non	
	CVL 033	Sortie ZAC Moriond	2	45.41967	6.65199	Non	
	CVL 034	Rond-point de la Rosière	1	45.41887	6.65318	Non	
	CVL 035	Le Belvédère (face au Manali)	1	45.41704	6.65525	Non	
	CVL 036	Le Belvédère (nouvelles copros)	2	45.41402	6.65673	Non	
	CVL 037	Le Belvédère (le Zénith)	2	45.41288	6.65839	Oui	
	CVL 038	Lac de la Rosière		45.40763	6.66825	Non	PAV déjà opérationnel
	CVL 039	Le Belvédère (épingle du Roc Sabal)	3	45.41043	6.65957	Non	
	CVL 040	Le Belvédère (sommet)	2	45.40773	6.66031	Oui	
	CVL 041	Maison de Moriond	1	45.41767	6.65211	Oui	
	CVL 042	L'Ourse Bleue	2	45.41585	6.65098	Oui	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 043	Rue de la Mouille amont (l'Orahidéo)	2	46.41473	6.64904	Non	
	CVL 044	Rue de la Moura aval (chalet Sainte Marie)	2	45.41608	6.64986	Oui (à confirmer)	
	CVL 045	Rue Noire Dame des Neiges	2	45.41782	6.65085	Non	
COURCHEVEL	CVL 046	Club Hôtel Moriond	2	45.41474	6.65004	Non	
	CVL 047	Domaine de l'Ariondaz Nord	2	45.41241	6.64832	Non	PAV lié à la réalisation des travaux Domaine de l'Ariondaz
	CVL 048	Domaine de l'Ariondaz Sud	2	45.41159	6.64794	Non	PAV lié à la réalisation des travaux Domaine de l'Ariondaz
	CVL 049	CTM	2	45.41344	6.63983	Oui (à confirmer)	
	CVL 050	Rue des Lugeurs	2	45.41613	6.63728	Oui	
	CVL 051	Rue des Tovels (OPAC)	2	45.41526	6.63738	Oui (à confirmer)	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 052	Rue des Tovets (Club Hôtel)	2	45.41589	6.63564	Oui (à confirmer)	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 053	Gare roulière	1	45.41528	6.63423	Oui (à confirmer)	
	CVL 054	Rue de Plantret sous le Forum	1	45.41691	6.63141	Oui	
	CVL 055	OPAC Plantret	1	45.41787	6.63228	Non	
	CVL 056	La Croisette	1	45.41489	6.63225	Non	PAV lié à un aménagement communal global
	CVL 057	Le Génépi	1	45.41551	6.63068	Oui (à confirmer)	
	CVL 058	Rue des Chenus bas (Pomme de pin)	1	45.415	6.62949	Oui (à confirmer)	
	CVL 059	Rue des Chenus haut (dernière épingle)	1	45.41538	6.62884	Non	
	CVL 060	Place du Rocher	1	45.41509	6.63586	Oui	
	CVL 061	Rue de l'Eglise	1	45.41446	6.63608	Oui (à confirmer)	
	CVL 062	Hôtel Carlina	2	45.4135	6.63498	Non	
	CVL 063	Hôtel Le Mélézin	2	45.4128	6.63676	Oui	
	CVL 064	Le K2 Palace	2	45.41193	6.63877	Non	
	CVL 065	Carrefour Cospillot	2	45.41423	6.6372	Oui (à confirmer)	
CVL 066	Hameau de Bellecôte	2	45.40974	6.63782	Oui (à confirmer)		
CVL 067	Face au New Solarium	1	45.41159	6.63403	Oui		
CVL 068	Rue du Jardin Alpin avant intersection Mercure	1	45.40865	6.63342	Oui		
CVL 069	Golf G3	1	45.40827	6.63231	Oui		
CVL 070	Sous Courcheveige et les Sherpas	1	45.40803	6.63481	Oui		
CVL 071	Chalets de la Vizelle	1	45.40798	6.63684	Non		
CVL 072	TS Pralong	1	45.40504	6.63623	Oui (à confirmer)		
CVL 073	Hôtel Le K2	1	45.40365	6.63826	Non		
CVL 074	La Ferme de Pralong	1	45.40002	6.63569	Oui		
CVL 075	Cave des Creux	1	45.39504	6.63737	Oui		
CVL 076	Aéroport	1	45.39552	6.63466	Oui		
LA PERRIÈRE (fin)	PER 4	Les Chavonnes - centre	2	45.44889	6.57135	Non	
LA TANIA (fin)	TAN 0	Parking entrée Tania (Comboul)	3	45.43149	6.60404	Non	PAV lié à un aménagement communal global
	TAN 1a	ZAC Moretta Est	3	45.43151	6.60135	Oui (à confirmer)	PAV lié à un aménagement communal global et à la réalisation des travaux ZAC Moretta
	TAN 1b	ZAC Moretta Ouest	3	45.43166	6.59972	Non	PAV lié à un aménagement communal global et à la réalisation des travaux ZAC Moretta

# ANNEXE 2 - Cartes prévisionnelles d'implantation des PAV

## HAMEAUX



Envoyé en préfecture le 26/02/2021

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le 26/02/2021

ID : 073-200040798-20210222-00\_7-DE



# SAINT BON / LA JAIRAZ / LE PRAZ



Envoyé en préfecture le 26/02/2021

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le 26/02/2021



ID : 073-200040798-20210222-00\_7-DE



Envoyé en préfecture le 26/02/2021

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le 26/02/2021

ID : 073-200040798-20210222-00\_7-DE



## LA CHOULIERE / MONTGELA / COURCHEVEL VILLAGE

